



CCAS DE LANVEOC – SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 1

Du 29 avril 2026 – DELIBERATION n°5

Vote du budget 2026 du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à dix-sept heures, le Conseil d'administration, légalement convoqué le vingt-quatre avril, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Christine LASTENNET.

Etaient présents : Mme Christine LASTENNET, Mme Emilie LECAS, Mme Laurence MARTIN, Mme Cécile DABARD, Mme Patricia MARCHETEAU, Mme Danielle LEGUERANNIC, Mme Edith ALISIER, Mme Françoise MARREC.

Absentes excusées : Mme Claire LEMEL

Le secrétariat a été assuré par : Mme Cécile DABARD

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

La Présidente présente succinctement le budget du centre communal d'action sociale 2026 qui se présente comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	50 820,96	50 820,96
Investissement		
Total du Budget	50 820,96	50 820,96

Les membres du CCAS, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuvent le budget du centre communal d'action sociale tel qu'il a été présenté.

La secrétaire de séance,

Cécile DABARD

La Présidente,

Christine LASTENNET

